

## Communiqués

Jan 11, 2008 | ID: 13876

# Un nouveau système de Volvo Cars pourrait aider à éviter la moitié des collisions à basse vitesse

## Un nouveau système de Volvo Cars pourrait aider à éviter la moitié des collisions à basse vitesse

DETROIT (le 11 janvier 2008) - Volvo Car Corporation a dévoilé un nouveau système qui pourrait aider les conducteurs à éviter ou minimiser les effets des collisions à basse vitesse qui se produisent fréquemment en circulation urbaine. Le système "City Safety" est conçu pour préparer le système de freinage de la voiture pour aider le conducteur à éviter une collision éventuelle avec le véhicule qui le précède, et serrer les freins si le conducteur retarde à réagir.

Quand City Safety sera disponible sur les véhicules Volvo dans environ deux ans, la compagnie estime qu'elle aura pris une mesure qui pourra aider les conducteurs à éviter la moitié de toutes les collisions arrière.

« Le système est avantageux pour toutes les personnes concernées, affirme Ingrid Skogsmo, directrice du Centre de sécurité de Volvo Cars. Pour les occupants de la voiture frontale, le risque de traumatisme cervical est ainsi évité ou réduit. De plus, le système peut aider à réduire ou parfois même éliminer le coût des réparations que nécessiteraient les deux véhicules. »

Si le véhicule frontal freine brusquement et que City Safety détermine qu'une collision risque de se produire, le système précharge les freins pour aider le conducteur à freiner et à diriger le véhicule afin d'éviter la collision. Si la collision est imminente, le système active les freins du véhicule.

Basé sur sa recherche sur la sécurité dans le monde réel, Volvo Cars a accumulé des statistiques révélant que 75 % de toutes les collisions arrière rapportées survenaient à des vitesses de moins de 30 km/h. Pour cette raison, le système City Safety de Volvo n'entrera en action qu'à une vitesse de moins de 30 km/h. De plus, il aura deux priorités distinctes, selon la vitesse du véhicule :

1) Si la différence de vitesse relative entre le véhicule Volvo et celui qui le précède est de moins de 15 km/h, City Safety préchargera le système de freinage pour aider le conducteur à éviter complètement la collision.

2) Entre 15 et 30 km/h, City Safety cherchera plutôt à réduire le plus possible la vitesse avant un impact.

### Surveillance de la circulation par radar optique

Le système City Safety garde un œil vigilant sur la circulation précédant le véhicule grâce à un radar optique intégré au pare-brise près du support de montage du rétroviseur. Le système de radar optique (aussi appelé LLIDAR ou radar laser) utilise une longueur d'onde optique invisible du spectre proche infrarouge pour surveiller les véhicules se trouvant jusqu'à 6 mètres devant. City Safety fonctionne à des vitesses allant jusqu'à 30 km/h et le système est programmé pour réagir si le véhicule qui se trouve devant est arrêté ou se déplace dans le même sens que le véhicule Volvo.

En surveillant la distance entre le premier véhicule et le véhicule Volvo équipé de City Safety, le système effectue des calculs 50 fois à la seconde pour déterminer quelle force de freinage est requise pour éviter une collision. Si la force de freinage calculée dépasse le niveau donné sans que le conducteur réagisse, une collision est considérée imminente. Dans un tel cas, City Safety aide à éviter ou à réduire les conséquences d'une collision en activant automatiquement le système de freinage du véhicule et en coupant les gaz.

### **Certaines limitations**

Bien que City Safety fonctionne aussi bien de jour que de nuit, le système a certaines limitations à l'instar de tous les systèmes radar conventionnels ; la capacité du capteur peut être restreinte par la saleté, la boue, le brouillard, la neige ou la pluie abondante. Il est donc essentiel que le pare-brise demeure exempt de saleté, glace ou neige. Si le capteur est obstrué, le conducteur en est averti et une demande de nettoyage du pare-brise s'affiche au tableau d'information du véhicule.

« Il est important de souligner que le système ne décharge pas le conducteur de la responsabilité de conduire avec une marge de sécurité adéquate pour éviter les collisions, explique Madame Skogsmo. La fonction de freinage automatique n'est seulement activée que si le système détermine qu'une collision est imminente. Le système entre alors en fonction pour limiter les conséquences - et dans certains cas éviter complètement - une collision imminente. »

La Compagnie des Automobiles Volvo du Canada fait partie de la Volvo Car Corporation de Göteborg, en Suède. La compagnie est responsable du marketing, de la vente, des pièces, du service, de la technologie et de l'appui à la formation de 42 détaillants automobiles Volvo du pays. Sa gamme de produits inclut la C30 sportive et stylisée, l'élégant coupé-cabriolet C70, la berline S40 compacte, la berline sport S60, la grande berline S80, la familiale V50 polyvalente et le véhicule utilitaire sport XC90 primé. Pour 2008, la compagnie présente deux nouveaux modèles, la familiale V70 redessinée et la XC70 robuste et confortable.

- 30 -

**Site Web des médias :** [www.media.volvocars.com/ca](http://www.media.volvocars.com/ca)

### **Information :**

Chad Heard  
Consultant principal  
Marshall Fenn Communications  
Bureau : 416-962-3366, poste 267  
Mobile : 416-451-3204  
Courriel : [chadh@marshall-fenn.com](mailto:chadh@marshall-fenn.com)

Erin Farquharson  
Coordinatrice des comptes-clients  
Marshall Fenn Communications  
Bureau : 416-962-3366, poste 254  
Courriel : [erinf@marshall-fenn.com](mailto:erinf@marshall-fenn.com)

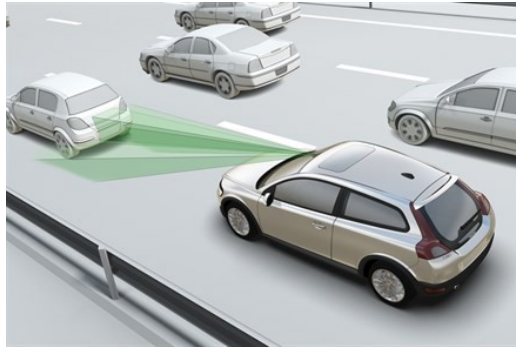
### **Mots clés:**

XC60 Concept, Press Releases, Product News

---

La description et les faits repris dans le matériel de presse concernent la gamme de voitures internationale de Volvo Cars. Les équipements peuvent être optionnels. Les spécifications peuvent varier en fonction du pays et peuvent être modifiées sans préavis.

## Images liées



[Plus de photos >](#)

[media.volvocars.com >](http://media.volvocars.com)

[volvocars.com >](http://volvocars.com)

Copyright © 2025 Volvo Car Corporation (or its affiliates or licensors).